

QUESTIONS DIVERSES DE PLAISANCE CITOYENNE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2022

1. PARC DE TERRIS

La dernière fois que nous avons parlé du Parc de terris en conseil municipal, vous nous avez dit que l'étude du sous-sol envisagée pour connaître l'ampleur de la pollution, n'avait pas été engagée. Vous avez même rajouté « encore faut-il qu'elle soit utile ».

Cette étude devant être réalisée en amont d'un projet de vente des parcelles au zoo de Plaisance, cela signifie-t-il que le projet n'a plus lieu d'être ?

Si c'est le cas, nous vous demandons d'annuler la délibération du 26 février 2020 portant sur ce projet de vente.

2. PROJET SABLA

Dans Le préprogramme des phases 1 et 2 du groupe scolaire et du centre de loisirs, que vous nous avez distribué lors du conseil municipal du 11 janvier, il n'est écrit nulle part que les bâtiments de la friche de la Sabla doivent être démolis car ils présentent un danger pour la population, ni qu'ils ne peuvent pas être rénovés, comme méritent de l'être les plus remarquables (la grande halle, les bâtiments administratifs, le box à matériaux trieuse à sable). Il est même indiqué, en page 15, que « les halles, le silo, la rose des sables et les fresques font partie du patrimoine bâti à protéger et réhabiliter ».

Pouvez-vous dès lors nous confirmer que ces bâtiments, témoignant d'une intéressante époque architecturale industrielle, seront préservés et rénovés ?

3. SABLA (suite)

Nous avons appris, lors du conseil municipal du 11 janvier, que la concertation sur la création d'une ZAC sur le périmètre de la Sabla était ouverte en mairie.

Au 21 janvier, les informations de la procédure ne sont pas en ligne sur le site de la mairie et, malgré notre demande, on ne nous a pas fourni les documents relatifs à cette concertation.

Pouvez-vous nous fournir ces documents et nous expliquer comment les Plaisançois doivent procéder pour pouvoir s'exprimer sur le périmètre et la nature de cette ZAC ?

4. ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le maire s'est engagé pendant la campagne municipale à lancer un projet de production d'énergie renouvelable avant la fin décembre 2021.

Comme beaucoup d'autres engagements en matière de réduction des gaz à effet de serre, rien n'est encore fait alors que le temps presse si nous ne voulons pas réserver à nos enfants et petits-enfants un futur cauchemardesque.

Quand comptez-vous agir ?

5. **FIBRE**

La plupart des foyers plaisançois sont aujourd'hui raccordés à la fibre. Cependant, très fréquemment, des connexions sont coupées et les pannes durent au moins une dizaine de jours. Un vrai problème, surtout lorsqu'il est imposé, comme actuellement, de télétravailler chez soi, au moins trois jours par semaine. Il nous a été rapporté que les techniciens intervenant dans les « armoires » des boîtiers de connexion débranchent certains abonnés pour en rebrancher d'autres, car il n'y a pas assez d'installations pour tout le monde.

Avez-vous fait un point récemment avec SFR pour savoir où en sont les installations et quand la totalité des Plaisançois pourront avoir accès à la fibre, de façon pérenne et sécurisée ?

6. **NETTOYAGE DES FOSSÉS**

Suite aux dernières inondations, une multitude de déchets ont fait surface dans les fossés de la commune. S'ils ne sont pas ramassés avant que passent les épareuses au printemps, ces déchets vont être broyés et dispersés en petits morceaux dans la campagne.

Concernant la RD 50, particulièrement concernée par le problème, un Plaisançois a contacté la Direction départementale du territoire qui a reconnu que rien ne serait fait en termes de ramassage d'ordures avant le passage des épareuses.

La commune, via la CCST, a-t-elle prévu de nettoyer les fossés sur son périmètre ? Si ce n'est pas le cas, des habitants se proposent de le faire. La mairie peut-elle envisager une aide logistique ou de sécurisation des sites pour les soutenir ?